



## 183<sup>ème</sup> RÉUNION TRIMESTRIELLE DU CHSCT (\*)

Du 12 juillet 2010. (\*) Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail.

*Les secteurs visités et nos remarques.*

**Bâtiment B : Département QUALITE et CONTROLE- QUALITE PRODUCTION INTERNE- UNITE PRINCIPALE DE TRAITEMENTS- AIRE DE STOCKAGE :**

**Four BMI** - La direction répond à notre demande de réduire le niveau sonore (80dB) en réalisant le capotage des pompes à vide.

**Bacs de graissage** : Ce bac utilise des graisses à base de solvants, respirées par les utilisateurs lors des opérations. La Direction propose d'installer une aspiration adaptée afin de supprimer les inhalations.

**Machine à laver au perchloréthylène** : Ce produit devrait être supprimé car il rejette des COV (Composé Organique Volatile) dans l'atmosphère.

**Four AJAX** (four à bain de sel) : L'étude pour le remplacer n'est pas terminée.

\*Pour ces deux équipements ci-dessus, l'objectif environnemental défini par DASSAULT-EQUIPEMENTS préconisait l'étude de leurs remplacements avant fin 2009. Force est de constater qu'à ce jour la Direction ne prévoit pas leurs changements. Le CHSCT déplore que ces actions ne soient pas traitées à la mesure des risques environnementaux.

**Vêtements de protection contre la chaleur** : La Direction prévoit l'acquisition de vêtements mieux adaptés contre les températures élevées (900°).

**Avertisseurs sonores** : Plusieurs types d'alertes sonores existent aux Traitements de Surface : alarmes de process ou de sécurité d'où un risque de confusion.

Un recensement devrait permettre de les distinguer et de mieux les signaler.

De plus, les procédés d'évacuation en cas d'alarme de sécurité semblent mal définis.

**Bruit dans l'atelier** : Suite au remplacement des ventilateurs d'aspiration en 2009, les opérateurs ressentent un niveau sonore plus important. La Direction propose après analyse vibratoire, de cloisonner ce local avec un matériau phonique.

**Courants d'air dans l'atelier TS** : La protection contre les pollutions atmosphériques, nécessite un taux de renouvellement de l'air trois fois supérieur au volume de l'atelier, ce qui génère de forts courants d'air dans cet espace de travail. Le CHSCT a demandé d'effectuer une analyse des flux d'air pour comprendre et analyser ces déplacements. La pose de déflecteurs sera peut être la solution. A voir.

**Cabine de soufflage** : Malgré les différents essais réalisés, le problème de bruit n'est toujours pas réglé.

**Sableuse Humide** : Malgré des nettoyages fréquents, il reste de la Silice sèche au niveau du sol. L'évolution des Directives Techniques devrait permettre de supprimer ce process de fabrication et les risques pulmonaires qui en découlent.

**Plan de Circulation** : Suite à l'abandon du plan de circulation, nous avons demandé la sécurisation entre les TT/TS et l'aire à déchet. En effet il y a risque de collision entre les véhicules et les opérateurs transportant des produits dangereux tel que Cyanure ou solvants.

## **Autres sujets abordés :**

**Risques Psycho Sociaux :** La Direction nous a présenté la déclinaison de l'Accord Société sur l'établissement. Après une brève description des principes et des conséquences du stress, la Direction s'est attachée à nous présenter les outils d'évaluation et le calendrier de mise en œuvre des formations et des différents points d'étape.

Nous lui avons rappelé que le traitement des causes du stress n'était pas une nouveauté au sein du CHSCT. Nous avons à plusieurs reprises abordé ce sujet délicat et important en réunion : avec la messagerie, la surcharge de travail, la création d'open space, etc...

**Prévention des TMS :** Cette année, la campagne Société de prévention des accidents sera orientée "Troubles Musculo-Squelettiques". Cette campagne sera l'occasion d'une distribution d'affiches et de plaquettes.

Nous lui avons rappelé que le traitement des TMS n'était pas une nouveauté au sein du CHSCT. Les aménagements de poste au câblage électronique, au rayonnage, au pluggage se sont réalisés non sans difficulté au départ. Le CHSCT souhaite que la Direction continue d'investir dans les analyses de postes et leurs aménagements.

**CAP AVENIR.:** Deux mesures vont se concrétiser cette année.

-Une étude du cabinet 'CAP ERP ' portera sur l'accessibilité, tous handicaps confondus. Les circulations horizontales et verticales, les portes et les sas, les dispositifs d'éclairage et d'information, le stationnement automobile, seront analysés sur l'ensemble du site.

-L'achat de système vibreur pour les 'mal entendant' afin de les prévenir dans les cas d'urgence et d'évacuation.

**Nouveau local pluggage :** Les opérateurs nous ont signalé une température excessive et un manque de place. De plus, le CHSCT rappelle à la Direction que la polyvalence sur ces postes permet d'éviter les TMS, et cela passe par la formation d'un maximum d'opérateurs.

**Répéteur GSM :** SFR remplace ORANGE. L'installation de plusieurs antennes permet de réduire les puissances émises par nos portables et d'améliorer la réception. Le CHSCT demande que la Direction communique sur ces installations afin d'en démontrer les non risques (supposés) de ces équipements.

**Période des budgets :** Le CHSCT rappelle que les locaux de détente (ou point café) n'ont toujours pas de mobilier adéquat.

**Prochaine visite du CHSCT en Octobre 2010, les secteurs visités : L'étage du bâtiment B. BOR Qualité Contrôle Electronique Labo Câblage Méthode.**

*Les membres CFDT du CHSCT restent à votre écoute, n'hésitez pas à prendre contact avec eux pour vos questions, suggestions et remarques.*

### **Membres CFDT du CHSCT sont :**

- |   |                      |            |
|---|----------------------|------------|
| ▶ Marie-Laure BARQUERO poste 1332         | Fabien AZNAR         | Poste 1543 |
| ▶ André CHAPUIS Poste 1429                | Christophe JACQUEMIN | Poste 1395 |
| ▶ Jean-Louis ROSSIGNOL Poste 1370 ou 1139 |                      |            |

**Notre Représentant Syndical au CHSCT :** Patrice CAQUET Poste 1343